

**JOINDRE IMPERATIVEMENT LA FICHE A L'OI**

N° O.I. : .....



**CERTIFICAT DE DEGAZAGE OBLIGATOIRE**

ACCEPTABLE

		OUI	NON	SANS OBJET	OBSERVATIONS
<b>IDENTIFICATION</b>					
1	Certificat d'agrément, carte jaune				ADR Depuis 2005 / ADR Barré Violet / TMD Barré jaune
2	Notice descriptive (véhicule et citerne)				
3	Certificat de conformité TMD (état de présence)				
4	Dernier P.V. du contrôle technique				
5	Fiche des matières transportées si non codé				
6	Attestation de codage citerne si non codée				
7	Notice complémentaire ADR barré orange				
<b>SIGNALISATION</b>					
8	Plaques, étiquettes				
9	Panneaux orange (hors code de la route)				
<b>EQUIPEMENT ELECTRIQUE</b>					
10	Examen visuel, installation électrique				Isolation des faisceaux (gainés presses étoupes etc)
11	Etat fixation, batterie et caches bornes batteries				
12	Etat fixation coffre à batterie				
13	Etat fixation canalisations et câbles électriques				
14	Présence barrière de sécurité				
15	Conformité tachygraphe (inscription EX)				
<b>COMMANDES DE SECURITE INTERIEURE</b>					
16	Commande anti-emballement (fonctionnement, état, et fixation)				
17	Commande d'ouverture du coupe batterie (fonctionnement, état et fixation)				
<b>COMMANDES DE SECURITE EXTERIEURE</b>					
18	Commande de sécurité coup de poing (fonctionnement, état, fixation et balisage)				
19	Dispositif d'ouverture du coupe batterie (fonctionnement, état et fixation)				
<b>PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE</b>					
20	chauffage Cabine: contrôle document (attestation de montage du autonome)				

21	Réservoir: fixation, étanchéité				
22	Extincteurs feu chargement : état, fixation et validité (2x6kg)				
23	Chauffage autonome : état et attestation				
24	Ralentisseur : état et fonctionnement également de sa protection thermique				
25	Echappement : état et fixation également de sa protection thermique				
26	Moteur : fixation, fuite y compris moteur auxiliaire				
	<b>ACCESSOIRES DIVERS</b>				
27	Lampe de poche : fonctionnement				
28	Signaux d'avertissement (lumineux ou cônes) : présence et fonctionnement				
29	Cale : état et fixation de roue				
30	Baudrier, vêtements fluorescents : présence et état Présence de la valise ADR				
	<b>CITERNE</b>				
31	Procès verbal d'épreuve hydraulique				
32	Procès verbal d'épreuve d'étanchéité				
33	Marquage + V° Citerne (cf ADR)				
34	Partie extérieure de l'enveloppe : état visuel				
35	Isolation thermique : état visuel				
36	Equipement de service : état visuel				
37	Contrôle protections supérieures				
38	Protection latérale, arrière				
39	Liaison équipotentielle + Balisage				
40	Fixations				
41	Flexibles : certificats d'épreuve				
42	Chargement en eau pour passage au CT				
	<b>EXPLOSIFS</b>				
43	Alarme : état, fonctionnement et fixation				
44	Caisse : état et fixation				
45	Porte : état et fixation				
46	Eclairage intérieur : état, fixation et fonctionnement				

Pour information : Les points 27, 28 et 30 sont indépendants de la réglementation liée au contrôle technique

Visa du Chef d'atelier ou Technicien